

ment passif et muet, car M. Légaré est parfaitement incapable de venir se déclarer le champion de l'annexion quand la première chose qu'il aurait à faire est d'être prêt à prêter serment de fidélité à la Reine d'Angleterre.

M. Maguire, avocat, partisan influent de M. Chabot, a voulu adresser la parole aux Electeurs, mais les cris sauvages de la canaille annexionniste l'en ont empêché.

Dans le chétif entourage de M. Légaré, il n'y avait pas dix électeurs, et pas trente Canadiens Français.

On a fait courir le bruit que M. E. R. Fréchette avait refusé à M. Légaré de lui imprimer son adresse aux Electeurs.

Quant à l'issue de la lutte, elle n'est pas douteuse, M. Chabot sera élu à une écrasante majorité.

Le bruit courait en ville, hier, que les annexionnistes de Montréal ont envoyé une forte somme à leurs frères de Québec pour les aider dans leur œuvre.

Nouvelles de Rome.

(Correspondance particulière de L'AMI DE LA RELIGION.)

Rome, le 10 décembre.

Il y a peu de changement dans la situation morale de Rome. On croirait en vérité voir un de ces malheureux atteints d'une maladie de langueur.

Il est de fait que s'il n'y avait pas eu changement de ministère en France, ni message du Président, le Saint-Père serait déjà ici depuis quelque temps.

Le Pape de retour, les Cardinaux seraient rentrés à sa suite, des étrangers seraient venus en assez grand nombre.

qu'elle n'a pas depuis l'entrée des Français. La crise ministérielle en France a tout retardé indéfiniment.

Le général Baraguay-d'Hilliers, avant de partir pour Naples, avait annoncé qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir le retour du Pape.

La population de Rome désire ardemment le retour de Pie XI. Ceux mêmes qui, du temps de la République, déclamaient contre l'autorité pontificale, commencent maintenant à comprendre que sans le Pape Rome n'est rien.

Ce besoin de la présence du Saint-Père dans sa capitale, se fait presque également sentir dans toutes les classes, et c'est à cela en grande partie qu'il faut attribuer maintenant le peu de sympathie que l'armée française trouve dans la population.

Dans les campagnes, les routes sont peu sûres; les diligences, les courriers sont arrêtés sans cesse, et tous s'accordent à reconnaître que ces arrestations à main armée sont commises par des gens étrangers pour la plupart et portant des lambeaux d'uniformes.

EXPÉDITIONS POUR L'ELDORADO.—Du 1er janvier au 31 décembre 1849, il a été expédié à la douane de New-York pour San Francisco; 7 steamers; 77 trois-mâts; 60 barques; 20 bricks; et 30 goëlettes; le tout formant un total de 76,891 tonneaux.

PUBLICATION D'ALMANACHS EN FRANCE

Il n'y a pas de petites industries: on en jugera par le mouvement considérable auquel donne lieu la publication des almanachs, dont la vente augmente sensiblement chaque année et qui constituent l'unique lecture d'une partie de la population des campagnes.

Le Pape de retour, les Cardinaux seraient rentrés à sa suite, des étrangers seraient venus en assez grand nombre; enfin la ville aurait repris un peu d'activité, ce

deux glaceurs, un margeur un receveur de feuilles; l'opération suivante, la brochure, ne demande pas moins de dix lieuses-piqueuses, deux couvreuses et deux rogneurs; et, dans cette rapide nomenclature nous n'avons pas parlé des ouvriers d'un autre ordre, rédacteurs, dessinateurs et graveurs, non plus que des nombreux ouvriers qui trouvent accessoirement de l'occupation, tels que fabricans d'outils, fondeurs de caractères; fabricans d'encre, non plus encore que des employés de toutes les administrations par lesquelles passe un volume, avant d'arriver au lecteur, etc.

DEPENSES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DES ÉTATS-UNIS.—Dans un almanach publié à Boston pour l'année 1850, on trouve que le montant des dépenses du gouvernement fédéral des États-Unis pour l'année 1848 s'est élevé à \$46,350,038 et, de celles des divers États à \$16,320,759, formant en tout \$62,700,857, laquelle somme divisée entre, disons 20,000,000 d'habitants, fait une proportion de 15s. 8d. par chaque personne.

Les dépenses totales du gouvernement du Canada pendant la même année se sont élevées à £532,021 17s 6d., laquelle somme entre un million et demi d'habitants, la population actuelle du Canada donne 7s. 1d. par personne, moins d'une moitié de la taxe payée par tête aux États-Unis!

L'OR A NEW-YORK.—Un relevé fait sur les manifestes déposés en douane établit que, du 1er juin au 31 décembre, il est arrivé officiellement à New-York, une somme de \$3,764,906, en or californien, apporté par onze navires.

L'encaisse de numéraire dans les banques et à la sous-trésorerie de la cité impériale se ressent naturellement de cette affluence de métal précieux. De £7,093,000 seulement au 31 janvier 1849, il était, le 1er décembre, de \$10,566,000. On l'a même vu un moment à \$11,917,000 vers le milieu de septembre.

DÉCOUVERTE D'UN PASSAGE AU NORD-OUEST.—S'il faut en croire une correspondance datée de Mazatlan le 23 novembre et adressée au Courier and Enquirer de New-York, le fameux passage qui a déjà coûté tant d'explorations infructueuses, et à la recherche duquel on était tout près de renoncer, serait enfin découvert.

« Nous sommes, dit cette lettre, arrivés ici hier au soir à 8 1/2 h. Nous y avons trouvé la frégate anglaise Amphitrite, la corvette Hécale, le yacht Royal Thames et la goëlette Nancy Dawson. Ces navires sont arrivés le 19, venant de l'Océan septentrional. Ils ont trouvé un passage au Nord-Ouest par 73e de latitude et de 30 et demi de longitude, et se sont avancés au Nord d'un degré et demi de plus qu'aucun autre bâtiment ne l'avait encore fait.

PRIX RÉDUIT. LA LYRE CANADIENNE, ou Recueil de Chansons et Romances du Jour.

Pour faciliter la vente de ce Chansonnier, le propriétaire a réduit les prix aux conditions suivantes: Par chaque copie reliée, 2s. Do brochée, 1s-3d.

En vente chez MM. J. & O. Crémazie rue la Fabrique, haute-ville, et R. E. Fréchette, rue Lamontagne. Québec, 9 janv. 1850.

HIVER. HIVER. HIVER. Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS et BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS. MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc, Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

BAZAR de la Société haritable des Dames Catholiques de Québec. Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN. FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. SCOTT, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE. Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER. UNE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec. MESSIEURS, J'AI accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siège dans le conseil exécutif. Par là mon mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au creuset électoral, à votre approbation, ou réprobation.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Établissement 2 RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, près du Marché de la Haute-Ville. QUÉBEC. CHARLES BAILLARGÉ, Pratique et enseigne l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.—Québec, juillet, 1849.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849. B. TALBOT, Avocat. A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1er mai, 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desjardins, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849. Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU D'UN JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.

« fiance du peuple. Que c'est au peuple, « à la majorité du peuple à gouverner par « l'intermédiaire de ses mandataires. Que « le règne de l'Oligarchie, du patronage, « du favoritisme est fini et proscrié pour « toujours du Canada.» En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long credo politique; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier hurrah de l'élection, et ce credo, souvent ils n'y croient pas! Mon credo politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée.—Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province.

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes constituants, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé,—Droits égaux.—Justice égale. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, J. CHABOT. Québec, 28 décembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre. T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

Parapluie de Soie perdu. UNE personne étant allée dans différents bureaux, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'auront en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.